



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor**

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

COMPTE RENDU DU CTL DU 07 mai 2015

Le CTL s'est tenu le 07 mai 2015 à la Direction sous la Présidence de Robert REBEIX DDFIP.

Suite à la lecture des liminaires, le Directeur reconnaît que la situation du département est difficile tant d'un point de vue humain que matériel. Le taux départemental au mouvement de grève du 09 avril 2015 de 34,14 %, le plus fort de la région a démontré le niveau de mécontentement des agents.

La formation professionnelle :

L'e-formation pour l'instant marginal, n'a pas vocation à remplacer les formations présentielles mais pourrait constituer un pré-requis pour celles-ci.

Le cumul des différents types de formations associées aux formations nécessaires aux changements de filières n'aura-t-il pas des conséquences au niveau budgétaire ?

La Direction indique que les crédits formations sont évolutifs au cours de l'année et sont provisionnés par la Centrale, en fonction du nombre et des coûts des formations, à l'euro près.

Le budget 2015 :

Le budget départemental est une nouvelle fois un exercice difficile. Il est en diminution et a déjà été amputé pour participer à la lutte contre le terrorisme. Le Ministère des Finances doit donc faire preuve d'exemplarité comme d'habitude.

Le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) :

L'étude du TBVS laisse apparaître une augmentation importante des arrêts maladie de courte durée, un renforcement du nombre de jours posés sur un CET et une forte hausse des écristements. Cela vient confirmer l'analyse faite par **FO-DGFIP** du mal-être des agents et des conséquences des suppressions d'emplois successives.

Les restructurations départementales :

La Direction nous a par ailleurs fait part de ses projets de restructurations jusqu'au 31/12/2016. Il est envisagé au 01/01/2016, la fusion de Plouaret et Plestin-les-Grèves et le transfert de Lézardrieux aux SPL et SIP de Paimpol.

Les négociations avec les élus ont commencé. Les agents seront informés au fur et à mesure de l'avancement des discussions (promesse de la Direction!!!!).

Le CTL devant être réuni avant fin septembre 2015, afin de pouvoir être transmis à la DG pour validation au quatrième trimestre par le Ministère.

Autre annonce, suite à la note du 11/12/2014, c'est la mise en place à Saint-Brieuc du Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine (PCRP) au 01/09/2016. Seront concernés les agents de

Fiscalité Immobilière, des agents gérant les dossiers à forts enjeux (DFE) en PCE et cellules CSP. Les dossiers infra-DFE, la gestion et le contrôle de l'ISF, la surveillance et le contrôle des plus-values Immobilières feront également parti du portefeuille du pôle.

Concomitamment, le Pôle Enregistrement départemental sera créé au 01/09/2016 à Saint-Brieuc, avec pour conséquence le transfert des Pôles de Guingamp et Dinan. Le pôle récupérerait la relance amiable des déclarations de succession actuellement gérée par la FI.

Une regroupement du PCE Ouest est programmé vers Lannion au 01/09/2016

Enfin, la Direction a annoncé le transfert au 01/01/2016, du service de recouvrement fiscal de la Trésorerie d'Etables-sur-Mer vers le SIP de Saint-Brieuc Ouest, cela correspondant à un agent équivalent temps plein (ETP). La Trésorerie d'Etables-sur-Mer devenant une Trésorerie Spécialisée.

Voilà le programme jusqu'en décembre 2016 !!!!!

Pour la suite, il faut attendre la fin de la réforme des collectivités territoriales avec à la clef sûrement d'autres transferts de trésoreries mais aussi de fusion de services.

FO-DGFIP dénonce depuis le début cette réforme territoriale qui aura quoi quand disent nos politiques, une incidence importante sur le maillage territorial de notre Administration.

Questions diverses :

La direction s'est engagée comme les années précédentes à rembourser les frais de déplacement des agents toute l'année.

La situation du SIP de Paimpol a été évoquée. Une équipe en sous-effectifs effectue une réception de campagne IR 2015 difficile, avec des agents très fatigués.

Les difficultés de dégagement de caisse remontées par plusieurs trésoreries, ont été évoquées notamment les manipulations supplémentaires, les contraintes dans les bureaux de postes ou du transporteur. Les problèmes de sécurité ayant déjà été évoqués lors du dernier CHSCT.

Un afflux supplémentaire de public sur les gros sites est constaté suite à la fermeture de trésoreries les après-midis.

Vos représentants **FO-DGFIP 22** en CTL :

Michel GUEGUEN Trésorerie de Matignon, Didier YVART SIE Dinan (Titulaires)
Nicole BURLOT PCE Dinan, Bruno HERVE SPF St-Brieuc (Suppléants)

Force Ouvrière, revendique :

- le retrait du pacte de responsabilité,**
- arrêter la suppression des postes,**
- engager les recrutements nécessaires,**
- l'arrêt immédiat de la RGPP, de la MAP et de la démarche stratégique,**
- stabiliser les services,**
- reconnaître le caractère prioritaire de nos missions,**
- améliorer les conditions de travail,**
- augmenter immédiatement de 8% la valeur du point d'indice et attribuer 50 points d'indice uniforme,**
- améliorer le déroulement de carrière.**